
“ L'Enseignement Primaire ”

Notre revue entre aujourd'hui dans sa 27^e année de publication. Elle file à toute voile et sans crainte de l'avenir vers le cap de la trentaine.

Plus que jamais, nous consacrerons notre énergie et nos faibles talents à la rédaction de *L'Enseignement Primaire*. Le personnel enseignant et les commissions scolaires profiteront de nos efforts, grâce à la générosité du gouvernement de Québec.

Nous ne pouvons taire ici combien notre revue doit de reconnaissance à S. G. Mgr Bégin, qui s'intéresse particulièrement à son sort.

La revue est adressée gratuitement aux écoles, couvents, etc., qui sont sous le contrôle des commissions scolaires. On est prié de nous informer immédiatement de la création des *nouveaux arrondissements* scolaires ou de l'ouverture des *écoles récemment établies*. C'est le Secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire qui doit faire cette demande à *L'Enseignement Primaire*, casier 162, H. V., Québec.

Les écoles et les autres maisons d'éducation qui ne sont pas placées sous le contrôle des Commissions scolaires doivent payer l'abonnement (\$1.25) *dans le courant de septembre 1905*. Pas de timbres.

Nous avons adressé notre revue à un certain nombre de membres du clergé. Seules les personnes qui nous feront parvenir le montant de l'abonnement, (\$1.25) d'ici au 25 septembre, recevront la livraison d'octobre.

Prière de réclamer les livraisons non délivrées ou égarées, du 10 au 25 de chaque mois. Nous ne tiendrons pas compte des réclamations faites en dehors de ces deux dates. Avant de réclamer, s'informer au bureau de poste, où bien souvent traînent des numéros parfaitement adressés. Adresser toute communication directement à *L'Enseignement Primaire*.

Nous informons nos lecteurs que les demandes relatives à *Mon Premier Livre* doivent être adressées à l'honorable Secrétaire de la Province ou à M. le Surintendant de l'Instruction publique.

Pour les *Réponses* aux Questions posées par le Bureau central, s'adresser à M. Bussière, École normale, Québec.

Accompagner de l'ancienne adresse toute demande de changement.

L'abonnement, \$1.25, est payable d'ici au 25 du présent mois. En envoyant sa souscription, dire s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un ancien.

Pensées pédagogiques

Parmi les vertus professionnelles qui doivent distinguer l'instituteur chrétien, donnons une place à part à l'amour de l'étude et de la retraite, et en effet, une vie studieuse et retirée sied bien à celui qui est appelé à des fonctions si saintes et si importantes.

Les livres classiques bien choisis donneront souvent au maître chrétien l'occasion de rappeler à ses élèves les vérités de la foi; il en sera de même dans tout son enseignement oral, dans la correction des devoirs et dans les divers exercices qui composent la classe. Il le fera, non par habitude ou par commande, mais avec une conviction sincère; la bouche parlera de l'abondance du cœur.

L'instituteur chrétien n'oubliera jamais qu'il est le délégué de la famille et qu'il doit marcher dans une entente parfaite avec les parents pour assurer la bonne éducation des enfants.